

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité du Canton d'Arundel tenue au bureau municipal situé au 2, rue du Village, Arundel ce 17<sup>ième</sup> jour de septembre 2013 à 9 : 00 heure.

Présents et formant quorum sous la présidence de la mairesse Julia Stuart, les conseillers suivants : Bernard Bazinet, Guylaine Berlinguette, Lee Ann Brandt, Anne Poirier et Joanna Nash.

Monsieur le conseiller Gregory Widdison est absent.

La directrice générale, France Bellefleur, et l'adjointe administrative, Carole Brandt sont aussi présentes.

### **Ordre du jour**

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Réhabilitation de la chaussée — Chemin de la montagne — Travaux 2013**
- 3. Construction du bâtiment utilitaire**
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de la séance**

### **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 9 h. La mairesse de la Municipalité du Canton d'Arundel et présidente de l'assemblée, Mme Julia Stuart, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil, conformément aux dispositions des articles 152 et 156 du *Code municipal du Québec*.

**2013-2129**

#### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Guylaine Berlinguette

Et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

#### **ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2013-2130**

#### **2. Réhabilitation de la chaussée – Chemin de la Montagne – Travaux 2013**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire procéder aux travaux de réhabilitation de la chaussée sur le chemin de la Montagne sur une distance approximative de 525 mètres;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a procédé à une demande de soumissions publique sur le système électronique d'appel d'offres du Gouvernement du Québec, SEAO et que les résultats sont les suivants :

Gilbert P. Miller & Fils Ltée	142 195.33 \$
Asphalte Jean-Louis Campeau Inc.	164 941.69 \$
9275-0082 Québec Inc.	182 722.87 \$
Les Pavages Dorval Inc.	179 956.57 \$
9088-9569 Québec Inc.	178 499.29 \$

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par monsieur le conseiller Bernard Bazinet

Et résolu d'accepter la plus basse soumission conforme, soit celle de l'entreprise Gilbert P. Miller & Fils Ltée au montant de 142 195.33 \$, taxes incluses, pour la réhabilitation de la chaussée sur le chemin de la Montagne, le tout conformément aux documents d'appel d'offres 71.00.10.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

**2013-2131**

**3. Construction d'un bâtiment utilitaire**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité désire effectuer la construction d'un bâtiment utilitaire pour le parc du Ruisseau Beaven;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a procédé à une demande de soumission par invitation pour la construction de ce bâtiment;

**CONSIDÉRANT** que le prix obtenu est supérieur à 100 000 \$ et que la municipalité doit retourner en soumission;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a reçu une subvention du Pacte rural régional concernant le projet de construction d'un bâtiment utilitaire pour le Parc Ruisseau Beaven et que les projets doivent être complétés au plus tard le 1<sup>er</sup> juin 2014;

**CONSIDÉRANT** que la municipalité ne veut pas perdre cette subvention importante et désire aller de l'avant avec ce projet le plus rapidement possible;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par madame la conseillère Joanna Nash

Et résolu que le conseil autorise la directrice générale, France Bellefleur, à demander de nouvelles soumissions sur invitation en modifiant le projet initial afin d'y exclure la construction de l'installation septique.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

2013-2132

**Levée de la séance extraordinaire**

Il est proposé par madame la conseillère Anne Poirier et résolu que la séance soit levée à 09 : 08.

**ADOPTÉE UNANIMEMENT**

---

Julia Stuart  
Mairesse

---

France Bellefleur, CPA, CA  
Directrice générale